



CHALLENGE USCF

COURSE HORS STADE/TRAIL

12 AU 14 SEPTEMBRE 2026 - SAMOENS

CHALLENGE OUVERT AUX CHEMINOTS ET AYANTS DROIT EN SITUATION DE HANDICAP





CHALLENGE USCF

COURSE HORS STADE/TRAIL

12 AU 14 SEPTEMBRE 2026 - SAMOENS

Informations Utiles

- **Lieu de la Compétition :**

Semi-Marathon sur chemin de Samoëns

Un parcours sportif et visuel entre Taninges et Samoëns, idéal pour tester ta forme. De l'effort, du plaisir et toujours... une bonne dose de Fun au programme !

Distance : 21,09km

Dénivelé + : 153m

Heure : 10h

Départ : Parc du Château - Taninges

Arrivée : Place du Gros Tilleul- Samoëns

Chemin : 65,24% piste forestière / 34,76% goudron

[Lien du site internet de la course](#)

- **Hébergement :**

Centre CCGPF "Le Vercland"

126, Route du Béné

74340 SAMOENS

- **Prise en charge :**

Début de la prise en charge USCF : Samedi 12 Septembre 2026 à 18h00

Fin de la Prise en charge USCF : Lundi 14 Septembre 2026 à 07h20

Votre inscription sera validée définitivement après avoir OBLIGATOIREMENT:

- Fait votre demande d'inscription sur le challenge via le site internet USCF :

Lien Site Internet

- Réglé votre participation financière de 30€:

Lien de Paiement Helloasso

Date Limite d'inscription: 20/07/2026

L'USCF a mis en place 2 tutoriels sur son site Internet afin de vous accompagner dans vos démarches, n'hésitez pas à les consulter aux liens ci-dessous:



Tuto: Comment s'inscrire à un challenge USCF/Comité



Tuto: Bien préparer votre challenge

Aucun régime alimentaire ne pourra être proposé (sauf avis médical)

Accompagnateurs : Les accompagnateurs ne sont ni acceptés, ni pris en charge par l'USCF.

Contacts :

Secrétaire orga : Kevin LEBEURRE

directeur@uscf.fr - 07 71 10 40 29

DTN Course Hors Stade/Trail: Elodie ENECO

elodie.eneco@sncf.fr - 06 11 66 46 49



CHALLENGE USCF

COURSE HORS STADE/TRAIL

12 AU 14 SEPTEMBRE 2026 - SAMOENS



Accueil des personnes en situation de handicap (PSH)

Le challenge est ouvert aux cheminots et ayants droit en situation de handicap, sous réserve des modalités suivantes :

- **Les personnes en situation de handicap peuvent participer :**
 - soit après qualification préalable par leur comité, lorsque la discipline concernée prévoit un système de qualification,
 - soit directement sur le challenge, lorsque celui-ci est organisé sous forme de rassemblement.
- Afin de garantir les meilleures conditions de participation, **toute personne en situation de handicap souhaitant participer est invitée à en informer impérativement le secrétaire organisateur en amont de l'évènement.**

Cette information préalable est indispensable pour permettre à l'USCF et aux organisateurs de :

- préparer les conditions de pratique sportive adaptées,
- anticiper les besoins en matière d'hébergement,
- organiser les transports,
- favoriser la prise d'une licence sportive conforme
- et assurer un accueil sécurisé et approprié tout au long du challenge.

L'USCF s'engage à mettre en œuvre tous les moyens possibles, dans la limite de ses capacités, pour favoriser l'accueil et la participation des personnes en situation de handicap, en lien et avec le soutien de ses partenaires institutionnels :

👉 la Fédération Française Handisport (FFH),

👉 la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA).





CHALLENGE USCF

COURSE HORS STADE/TRAIL

12 AU 14 SEPTEMBRE 2026 - SAMOENS

Programme prévisionnel

(établi sous réserve de modification)

Samedi 12 Septembre 2026

- 18h00 : Début de prise en charge USCF au village vacances*
Train de 17h52 en gare de Cluses. Acheminement en bus jusqu'au centre.
- 19h30 : Dîner
- 20h30 : Réunion de la CTN - Contrôle des licences & Pass Carmillon - Remise des dossards

Dimanche 13 Septembre 2026

- 06h30-07h30: Petit-Déjeuner
 - 10h00 : Départ du Semi-Marathon
- Retour vers le centre: minibus pour les premiers puis bus à la fin
- 13h30: Déjeuner au centre
 - 19h00: Réunion de la CTN et Validation des résultats
 - 19h30 : Remise des Récompense
 - 20h00 : Dîner

Lundi 14 Septembre 2026

- 05h30: Petit-déjeuner
 - 06h15: Départ des bus pour acheminement en gare de Cluses
- Train de 07h11 en Gare de Cluses
- Fin de prise en charge USCF

**Les arrivées tardives et les départs anticipés ne sont plus admis sur un challenge.
Tout départ anticipé sera soumis à facturation des prestations non prises.*

Remboursement de la participation financière:

- plus de 30 jours avant le début du challenge / non sélectionné par votre comité :
remboursement à 100%
- moins de 30 jours avant le début du challenge: remboursement uniquement sur motif suivant: refus de CS, arrêt de travail, blessure ou motif familial impérieux et justifié.

Si injustifié et/ou ne rentrant pas dans l'un de ces motifs: non remboursement de la PF et facturation globale de la prestation.

En cas de non règlement, la personne sera suspendue de toute activité USCF.



Sonia,
conductrice de train.

S'engager auprès de ceux
qui se mettent au service
des autres, c'est ça être
assurément humain.



Assurément
Humain

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181385440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 90 1 - APE 6512 Z - Siège social: 148, rue Anatole France 92300 Levallois-Perret. @Julien Magre

Vous souhaitez en savoir plus ?



Appelez le **0 970 809 809**
(non surtaxé) du lundi
au samedi de 8 h à 20 h



Connectez-vous sur
www.gmf.fr ou sur
l'appli GMF Mobile